

■ CERNOY-EN-BERRY

Les brouettes fleuries récompensées



DÉCORATION. La brouette fleurie devient courante à Cernoy.

La confrérie des brouettes et traditions de Cernoy-en-Berry offrira un pot à la salle des fêtes le samedi 27 octobre, à 17 heures, à tous les habitants participant à l'opération des brouettes fleuries. Le jury de la confrérie a procédé, le 2 août, à la visite des rues du village et de tous les hameaux, afin de juger les plus belles brouettes : soixante-six ont été évaluées. Le nombre a encore progressé cette année, et il semble que l'initiative de la con-

frérie, de faire de Cernoy « le village des Brouettes », soit en bonne voie de réussite.

Tous se verront remettre une récompense, un diplôme et une entrée gratuite pour la soirée, organisée en février ou mars à l'occasion du Chapitre d'hiver. ■

➔ **Lauréats.** M. et Mme Silly, rue d'Auzy-le-Chatel ; Jeanine Agoqué, Grande rue ; Jean Michel Berton, Grande rue ; M. et Mme Arnoult, route de Miméran ; Ginette Pinon, Grande rue.

■ GIEN

Les tulipes du Lions club plantées



DÉTERMINATION. Les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts, mardi.

Pas moins de 104.000 bulbes de tulipes ont été plantés mardi, à Nevoy, par le Lions Club. Ces bulbes donneront fin mars, vingt variétés.

L'opération, qui mobilisait huit bénévoles, est la 16^e du genre. Elle implique aussi les frères Perrenaud, l'institut Gustave-Roussy, agriculteurs du coin. Ce

■ BONNY-SUR-LOIRE

SALON D'ART D'AUTOMNE. Du 26 octobre au 4 novembre, le 37^e salon d'art d'automne de Bonny-sur-Loire se tient à la salle polyvalente de 15 à 18 heures. Cette exposition, dont l'invité d'honneur est Frédéric Gardinier, vous emmènera dans un manège d'œuvres diversifiées créées par soixante-dix artistes peintres et sculpteurs issus de régions différentes. La référence au fleuve sera omniprésente.

Des personnages à facettes explorés jusqu'à l'inconnu, des poissons de Loire qu'il affectionne, c'est une invitation au voyage et à la méditation que réserve aux visiteurs Frédéric Gardinier, artiste peintre marqué par une volonté d'expression avec ses tirés secrets. Entrée gratuite. Vote pour son artiste préféré et tombola offrant des produits gastronomiques. ■

■ OUZOZER-SUR-LOIRE

Dominique Brialix reste adjoint au maire

Le conseil municipal d'Ouzouer-sur-Loire, lundi soir, réservait quelques surprises. On pouvait s'attendre à un consensus sur le droit de préemption urbain, concernant des terrains à vendre. Cela n'a pourtant pas été le cas.

« Qui est pour ne pas exercer ce droit de préemption urbain sur ces parcelles ? », interroge le maire, Estelle Joulli. « Oui, je sais, vous allez devoir voter pour quelque chose, je sais que ce n'est pas agréable », raille-t-elle.

C'est la bronca immédiate dans les rangs des conseillers. L'opposition Bien vivre à Ouzouer-sur-Loire (BVOL) et l'ancienne majorité menacent, et finalement s'abstiennent. « C'est incroyable ! A cause de vous les gens ne vont pas pouvoir acheter leur maison », s'écrit Estelle Joulli. Avec seulement deux voix pour, la délibération est adoptée. « Et ben, vous voyez, ça passe, donc tout va bien », lance Martine Rousseau (BVOL).

Opposition ignorée
Le règlement de l'accueil de loisirs ne reçoit pas le même accueil. Une fois de plus, l'opposition estime ne pas avoir été mise au courant de la délibération proposée. « Normalement, ça doit passer en commission », conteste Thierry Tamplier. « On refuse de voter », objecte Michel Rigaux. Le maire



CONSEIL. L'ambiance était houleuse lundi soir. PHOTO J.C.

s'incline.

« Vous vous réjouissez du blocage de la vie municipale »

La joute reprend, avec le vote de l'autorisation au maire de défendre la commune dans le procès qui l'oppose à Dominique Brialix, présent au conseil.

« C'est vous qu'on attaque », justifie Michel Rigaux. « Vous n'avez rien compris, tente de faire entendre Estelle Joulli au milieu du brouhaha. Cette affaire oppose la commune à M. Brialix. » « Vous pouvez aussi vous défendre toute seule », conteste Dominique Brialix. Le vote contre l'emporte.

Les échanges deviennent

plus houleux encore à propos des travaux de défense incendie, qui doivent permettre à des permis de construire d'être signés. L'opposition demande le report, car ce point n'est pas passé en commission travaux.

« Vous passez des mois à vous réjouir du blocage de la vie municipale », lance Estelle Joulli. Dans les rangs des conseillers, c'est le chaos. « Vous m'accusez ? », hurle Frédéric Brolajon. « C'est de la diffamation », ajoute Thierry Vaillant. Le maire tente de prendre cette réponse comme un refus de voter.

« Report ! », oppose le conseil d'une seule voix.

Indemnités du maire

Report aussi pour les décorations de Noël. Le chef du service technique proposait de passer par un prestataire pour stocker, installer, et entretenir les

Thibault Chaffotte
thibault.chaffotte@centrefrance.com

Précisions. Le groupe BVOL, tient à faire savoir que les précédentes séances du conseil ont été levées par le maire suite au rejet du caractère extraordinaire de la session lors du vote. Il indique également avoir voté pour la plupart des bons de commande de la première série, et s'être abstenu pour la deuxième.

■ LES BORDES

Le club de badminton souffle dix bougies

Le Badminton club les Bordes (BCLB) boucle une décennie d'existence. Voilà dix ans qu'il s'est fondu dans le paysage associatif du village.

Il a été créé le 18 septembre 2012 par Eddy Baetens, ancien rugby-man. Un club qu'il a présidé de 2002 à 2011 avant de passer le témoin à Jean-Louis Allanic. « La première année, le club comptait trente-sept licenciés, puis le bouche-à-oreille a gonflé les effectifs d'année en année, indique le président. Sur la saison 2011-2012, nous avons enregistré 108 inscrits, un record. »

École départementale

Ce sont pas moins de 417 licenciés qui ont joué de la raquette et du volant au sein du club sur ces dix années. Le BCLB a acquis une réputation dans le milieu du badminton. Le club est labellisé comme école française de badminton par la fédération



ANNIVERSAIRE. Le club de badminton s'est retrouvé samedi soir à la salle polyvalente pour un apéro moules frites. Un gâteau en forme de badminton avait été confectionné.

française. « Il est reconnu comme école départementale depuis l'année dernière », précise le président.

Une convention de trois années a été signée entre le comité départemental, la mairie et le BCLB. « L'école départementale regroupe les meilleurs joueurs de l'est du département, pour un entraînement plus pointilleux et

départementale ; et le jeune Tanguy Blanchard, en pôle espoir au Creps de Bourges, est passé par le club ». Le BCLB peut donc s'enorgueillir d'avoir trois étoiles pour son école de badminton.

Enfin, Jean-Louis Allanic rappelle que « le club est autonome. Nous demandons le moins possible de subventions et le matériel est autofinancé ». Le club entend bien poursuivre sur sa lancée pour les années à venir. Il souhaite développer une branche omnisports, en direction du handicap. Une belle manière de partager et d'essayer la pratique du sport pour tous et l'esprit sport. ■

Caëlle Carré-Vasseur

■ SULLY-SUR-LOIRE

TOURISME. Dans notre page « Une semaine dans le canton de Sully » mardi, l'office de tourisme estimait à 11.500 €, au minimum, les revenus générés par les visiteurs cet été. Il s'agit en fait de la somme obtenue par les prestataires d'hébergement en réservations de dernière minute. ■